

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. LIBÉRATION DE LA PRISONNIÈRE D'OPINION TA PHONG TAN

Ta Phong Tan, blogueuse et prisonnière d'opinion vietnamienne qui a passé quatre années derrière les barreaux à la suite de sa condamnation à une peine de 10 ans d'emprisonnement, a été libérée le 19 septembre. Elle a immédiatement été embarquée à bord d'un avion en partance pour Los Angeles, où elle est actuellement en exil.

À son arrivée, le 20 septembre, **Ta Phong Tan** a été accueillie par son coprévenu, Nguyen Van Hai, plus connu sous son nom de blogueur, Dieu Cay (« la pipe à eau du paysan »). Ce dernier avait lui aussi été libéré avant le terme de sa peine de 12 années d'emprisonnement et envoyé immédiatement par avion aux États-Unis, en octobre 2014.

Ta Phong Tan, ancienne policière, avait été condamnée en septembre 2012 à 10 ans d'emprisonnement et à cinq ans d'assignation à domicile après sa libération. Elle avait été déclarée coupable de « propagande » contre l'État en vertu de l'article 88 du Code pénal vietnamien. Elle est cofondatrice avec Nguyen Van Hai du Club des journalistes libres du Viêt-Nam, organisation indépendante créée en 2007 pour encourager la liberté d'expression et les alternatives aux médias contrôlés par l'État. Ta Phong Tan est connue pour son blog *Conglythat* (« Justice et vérité »), sur lequel elle publiait des articles sur l'injustice sociale, les atteintes aux droits humains et la souveraineté nationale. Cette femme était une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

Pendant sa détention provisoire, sa mère, Dang Thi Kim Liêng, s'est immolée par le feu par désespoir à cause du harcèlement dont sa famille faisait l'objet et du traitement subi par sa fille. Ta Phong Tan n'a pas été autorisée à se rendre aux funérailles.

En prison, elle aurait réclamé d'être traitée dans le respect de la loi et refusé d'avouer face aux accusations portées contre elle. Elle a mené trois grèves de la faim pour protester contre ses conditions de détention très dures et les mauvais traitements dont elle était victime. La plus récente de ces actions a duré 23 jours ; c'était en mai-juin 2015. Ta Phong Tan a déclaré qu'elle avait l'intention de continuer à faire campagne en faveur des droits humains au Viêt-Nam depuis les États-Unis. Elle a remercié toutes les personnes qui avaient plaidé sans relâche en sa faveur et permis ainsi sa libération.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Amnesty International mène des actions pour obtenir la libération inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 128/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/ASA41/1827/2015/fr/>.

Nom : Ta Phong Tan
Femme

Informations complémentaires sur l'AU 128/15, ASA 41/2600/2015, 6 octobre 2015

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



